

Mon conseil

«Associez vos collaborateurs !»

Catherine Devin

Contact



La RSE en action dans vos espaces de travail

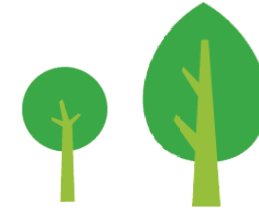
Nom: Catherine Devin
Structure: Bureaux Beaux et Durables
Tel: 06 32 98 69 63
Mail: c.devin@bureaux-beaux-durables.com
Site: bureaux-beaux-durables.com

En savoir plus

- // <http://www.oqai.fr> - observatoire de la qualité d'air intérieur, études et bonnes pratiques.
- // <http://www.anses.fr> - agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail : valeurs guides de qualité d'air intérieur.
- // <http://bit.ly/19DbWkc> - quels polluants respire-t-on au bureau ?



N° 001



Environnement

Qualité d'air des espaces professionnels

Bien être et bien travailler au bureau



Qualité d'air des espaces professionnels

On passe 85% de notre temps en lieu clos et l'air intérieur est souvent plus pollué qu'à l'extérieur.

Enjeux

- **Assurer un cadre de travail** qui favorise une bonne santé
- **Prévenir des allergies** et de pathologies bénignes ou sérieuses
- **Bonne conduite des activités**: efficacité personnelle, concentration, exactitude, moindre fatigue.

Mise en œuvre

- **Inventaire** des sources de renouvellement d'air et des sources de pollution:
 - * local et équipements, mobilier, maintenance et entretien
 - * activités et stockage
 - * pratiques des collaborateurs
 - * voisinage (ex : pressing)
 - * pollution possible par des agents physiques (ex : radon), chimiques (ex : formaldéhydes, CO₂), biologiques (ex : micro-organismes)
- **Analyse** critique, diagnostic et préconisations

Durée

3 à 6 mois.

Plus, si besoin d'effectuer un gros changement d'équipement



Difficulté

Variable selon l'ampleur du projet et les objectifs



Coût

Introduction de nouvelles pratiques, changement d'équipement MC



Actions concrètes

- **Ouvrez** grand les fenêtres 2 fois par jour, 10 minutes
- **Sortez** vous aérer
- **Choisir** des produits d'entretien écologiques
- **Limiter** tapis, moquettes et rideaux

Indicateurs

- **Réduction** des symptômes auprès des salariés (fatigue, maux de tête, irritations, rhumes et gripes)
- **Réduction** du taux d'absentéisme
- **Diminution** de la présence dans l'air d'un polluant problématique identifié jusqu'à atteinte de la valeur guide recommandée de l'ANSES (en µg/m³).